

Les Églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940)

Jean-Luc Huard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4686>

DOI : [10.4000/cdlm.4686](https://doi.org/10.4000/cdlm.4686)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2009

Pagination : 141-157

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-Luc Huard, « Les Églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 78 | 2009, mis en ligne le 15 février 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/4686> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.4686>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Les Églises arméniennes et les réfugiés en Rhône-Alpes dans l'entre-deux-guerres (1918-1940)

Jean-Luc Huard

- 1 À partir des années vingt, de nombreux Arméniens trouvèrent refuge en France à la recherche d'un travail ou pour rejoindre des membres de leur famille. Partant de Marseille, ils s'installèrent dans les départements situés de part et d'autre de la vallée du Rhône : Vaucluse, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône et Loire. En 1926, le nombre des réfugiés en Rhône-Alpes atteignit rapidement 7 000 personnes réparties dans les grandes villes, en particulier Lyon, Décines, Vienne et Valence. Les Arméniens fondèrent alors des regroupements plus ou moins importants selon les possibilités d'emploi. Au cours des années suivantes, ces quatre communes virent leur nombre de réfugiés doubler et plus de mille exilés demeuraient dans ces cités.
- 2 Les Arméniens sont chrétiens et partagés entre trois Églises. La grande majorité (90 %) appartient à l'Église apostolique, le reste se répartit entre catholiques et protestants.
- 3 Peuple diasporique, les Arméniens voulaient garder leur identité d'abord dans le but de revenir en Anatolie. Avec le traité de Lausanne en 1924, l'idée d'un retour chez eux prit fin avec l'abandon par les signataires de tout État arménien en Anatolie. Forcés de rester en exil, ils reconstruisirent une parcelle de territoire arménien en Rhône-Alpes et se rassemblèrent en diverses associations religieuses, politiques, philanthropiques, sportives et culturelles. Cependant, dès leur installation, ce fut l'Église apostolique arménienne qui se structura le plus rapidement. Dans cette période difficile que furent les années vingt et trente, ces trois Églises ne furent pas insensibles au sort des exilés et se mobilisèrent pour aider les Arméniens à s'implanter le mieux possible dans les communes de la région.

L'Église apostolique, un christianisme arménien particulier

- 4 Les Arméniens furent évangélisés au II^e siècle par les apôtres Thaddée et Barthélémy, d'où le nom d'Église apostolique. Elle est parfois appelée grégorienne du nom de Grégoire l'Illuminateur qui convertit le roi Tiridat III au IV^e siècle. Vers 301, selon la tradition, ou 314 selon certains historiens¹, le royaume arménien adoptait le christianisme comme religion d'État ce qui en faisait un des premiers États chrétiens au monde. Avec l'invention de l'alphabet arménien vers 405, les deux supports de la culture arménienne étaient fondés. Au milieu du V^e siècle les Arméniens durent lutter contre les Sassanides qui voulaient imposer le zoroastrisme à tous les sujets du royaume perse. De ce fait, les Arméniens furent absents au concile de Chalcédoine et ne reconnurent pas les conclusions de ce concile (condamnation du monophysisme). Le pape en profita pour rejeter l'Église arménienne. La division entre chrétiens de Rome et chrétiens orientaux fut définitive. Les apostoliques rompirent aussi avec les Orthodoxes au milieu du VI^e siècle.
- 5 Avec la conquête ottomane de l'Anatolie, les Arméniens devinrent des *dhimmi* (sujets protégés moyennant une capitation, le *karadj*) et eurent droit à une autonomie culturelle dans le cadre du *millet* ou « nation ». Il s'agissait d'une organisation mise en place par les Ottomans, fondée sur l'appartenance ethno-religieuse des individus. Un patriarche siégeant à Constantinople exerçait sa juridiction sur le *millet* arménien. Les Arméniens eurent ainsi le droit de pratiquer leur religion malgré des restrictions telles que sonner les cloches ou porter des armes. Les catholiques et protestants arméniens, très minoritaires dans l'Empire, obtinrent le régime du *millet* respectivement en 1740 et en 1846. Cette organisation était très importante car elle permettait aux Arméniens de préserver leur culture ; d'ailleurs, lors de l'époque des Tanzimat, beaucoup d'Arméniens ne voulurent pas des réformes par peur de perdre leur identité et préférèrent garder le système des *millets*.
- 6 En 1915-1916, l'Église arménienne subit le génocide. Les églises et les monastères furent, pour la plupart, détruits, et nombre d'ecclésiastiques furent assassinés. Dès la fin de la première guerre mondiale, l'Église apostolique se reconstitua en exil plus particulièrement en France.

L'Église apostolique en exil

- 7 En exil, les Arméniens tentèrent de recréer leur mode de vie. Ils reformèrent leurs associations et se regroupèrent autour de l'Église apostolique comme au temps du *millet*. C'est en référence à ce modèle que la vie en diaspora s'organisa dès l'arrivée des réfugiés en exil.
- 8 En dépit des divergences d'opinion qui divisaient les Arméniens, l'Église apostolique agit toujours pour rassembler les membres de ce peuple dispersé après la tragédie de 1915. Avec l'arrivée massive de réfugiés dans les années 1923-1924, elle devint la principale organisation arménienne.
- 9 Pour organiser la vie communautaire, l'Église apostolique ne put agir directement et seule. Il lui fallait d'autres structures capables de gérer non seulement l'arrivée des réfugiés mais aussi l'encadrement de la population arménienne en particulier dans les

domaines religieux et culturels. L'Église a ainsi été à l'origine de diverses associations dont les scouts et les regroupements de dames arméniennes (principalement à Lyon, Valence et Vienne). Toutes les questions religieuses concernèrent les éphories, conseils paroissiaux, dont les membres étaient des prêtres et des laïcs. Néanmoins c'est la mise en place de l'Union nationale arménienne (UNA) qui contribua le plus à l'organisation de la vie communautaire.

10 Une note du 15 septembre 1928 stipule que :

Le groupement régional de l'Union nationale et de l'Éphorie est une société qui s'occupe des réfugiés arméniens, d'entretenir entre eux des liens de moralité et de solidarité, de la défense de leurs intérêts moraux et matériels et surtout du point de vue religieux dont les directives sont prises auprès de leur pape, chef spirituel et mondial : « Georges V » [Kévork V] dont le siège est à Echmiatzine (Arménie)².

11 Bien que très liée à l'Église, l'UNA était une association laïque.

12 Au départ il n'existait que trois sections : Paris, Lyon et Marseille. La section lyonnaise fut fondée en 1918 à l'initiative de Stephan Garabed-Oghlou. Elle était constituée par une « assemblée législative » composée de « députés » qui élisaient le conseil d'administration, et elle comptait à cette époque 11 000 membres dans les départements du Rhône, de la Saône et Loire, de la Loire, de la Haute Loire, de l'Ardèche, de l'Isère et de la Drôme³.

13 D'après la préfecture du Rhône, ce chiffre était exagéré. Cependant, devant le nombre grandissant d'Arméniens adhérents à l'association, d'autres sections régionales de l'UNA furent fondées dans les années 1925-1928, toutes autonomes et correspondant à chacune des sept paroisses ainsi créées : Romans, Saint-Étienne, Décines, Lyon, Valence, Grenoble et Pont-de-Chéruy⁴. Ces sections de l'Union nationale arménienne furent les « grandes organisations qui encadrent la vie de la collectivité »⁵ et prirent en mains la destinée de l'Église apostolique arménienne.



En-tête de l'Association nationale arménienne de Grenoble (ANA)

Coll. ANA et Communauté arménienne de St-Étienne.

UNION NATIONALE ARMENIENNE

6, Rue Franche Amitié, 6

SAINT-ETIENNE (Loire)

ՀԱՅ ԱԶԳԱՅԻՆ ՄԻՈՒԹԻՒՆ
ՍԷՆԹ-ԷՄԻԼԻՆ (Լուառ)

En tête de l'Union nationale arménienne de Saint-Étienne années 1930.

Coll. ANA et Communauté arménienne de St-Étienne.

- 14 Une assemblée des personnalités laïques arméniennes les plus en vue à l'époque (professions libérales, lettrés, personnes parlant le français) les dirigeaient. À Valence, la section locale fut fondée en 1927, son président honoraire était aussi le prêtre de la paroisse. La volonté de représenter tous les Arméniens se lit au travers de la composition de l'équipe dirigeante : cinq apostoliques, deux catholiques et deux protestants. Tout Arménien, quelles qu'aient été ses convictions religieuses et politiques, pouvait être membre de l'UNA.

Organiser la vie religieuse

- 15 Bien que chrétiens, les apostoliques ne fréquentaient pas les églises catholiques des villes où ils étaient installés. Le plus souvent une salle était prêtée, soit par un patron employant des Arméniens, soit par l'Église catholique ou réformée. Le premier cas est illustré par Alexandre Grammont à Pont-de-Chéruy. Celui-ci offrit à ses ouvriers arméniens travaillant dans ses ateliers de tréfileries un local pour la pratique du culte apostolique en 1928. Quant à l'Église catholique, elle prêtait une partie de son église aux Arméniens de Chasse-sur-Rhône pour les cérémonies religieuses. Cependant les apostoliques essuyèrent quelques refus de la part des catholiques de France. Ainsi à Pont-de-Chéruy, les autorités ecclésiastiques de la ville refusèrent de prêter un local et de célébrer la messe dans leur église en prétextant aux Arméniens de ne pas être catholiques.
- 16 Dans d'autres villes, des locaux étaient loués à des particuliers. À Valence, une salle réunissait les paroissiens autour d'un autel de fortune, d'abord Côte des Chapeliers, puis dans une pièce rue Balthazar Baro où logeait aussi le prêtre, en plein cœur du quartier arménien. Cependant, grâce à l'évêque de Valence, M^{gr} Pic, une chapelle catholique était mise à la disposition des apostoliques deux fois par an, à Noël et à Pâques. À Grenoble, une pièce rue Bayard puis rue Hébert leur était prêtée. Dans cette

ville où plus de 800 réfugiés demeuraient à la fin des années trente, l'acquisition d'un lieu de culte était bien à l'ordre du jour mais le projet ne put aboutir, faute d'argent et aussi certainement à cause des rivalités politiques entre Arméniens *dachnaks* (socialistes) d'un côté et *hentchaks* (marxistes) et communistes de l'autre, lesquels n'arrivaient pas à s'entendre à propos de la construction ou l'achat d'une église. Les Lyonnais occupaient une chapelle rue Berthelot, puis rue Louis Blanc, avant d'acheter un terrain et de construire leur propre église rue Boileau, la seule en Rhône-Alpes à cette époque. La communauté stéphanoise louait un local au 6, rue de la Franche Amitié. Après des travaux, le local fut transformé en chapelle, Sainte-Marie-mère-de-Dieu, et accueillit les différentes cérémonies religieuses⁶.

- 17 Toutes les communautés ne disposaient pas d'un prêtre à demeure, seuls les groupes de Lyon, Saint-Étienne et Valence en avaient un qui vivait sur place. Il était nommé par Paris et non plus à Echmiatzine en URSS. Cependant la nomination de ces prêtres pouvait poser problème, comme à Valence où le prêtre désigné fut accusé d'être soumis aux communistes. De plus il lui était reproché de vouloir célébrer le culte apostolique dans une maison dont le propriétaire était communiste et où se tenaient les réunions du Comité de soutien à l'Arménie (HOG), groupe proche des communistes. À cause de cela, les socialistes (Dachnaks) interdirent au prêtre d'officier dans cette salle. Le conflit s'envenima (bagarres) et aucune naissance ni aucun mariage ne furent enregistrés religieusement. Le prêtre fut déplacé et un autre nommé de tendance socialiste.
- 18 Cette querelle, qui aboutit au remplacement du prêtre par un autre plus proche des Dachnaks, n'est qu'un exemple des rivalités entre communistes arméniens ou apparentés et membres du parti dachnak alors que les statuts de l'UNA de Valence indiquaient que « l'Union se tiendra étrangère à toutes les luttes politiques et religieuses et toute discussion sur ces deux sujets est formellement interdite. Elle ne s'occupera ni de l'opinion ni de la croyance de ses membres »⁷.
- 19 Pour les autres communes, un prêtre venait de temps en temps. Ainsi un ecclésiastique lyonnais allait à Grenoble via Décines et Vienne. Des prêtres itinérants circulaient de ville en ville comme le révérend père Hagop Boyadjian qui, venant d'Uzès dans le Gard, allait officier à Aubenas, Décines, Lyon, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Valence et Vienne⁸.
- 20 Pour la plupart des réfugiés, ce manque de prêtres et de lieux de culte permanents rendait difficile l'organisation des cérémonies religieuses dans l'entre-deux-guerres. Ainsi les Grenoblois ne pouvaient aller à la messe apostolique que quatre fois par an. Un prêtre de Lyon venait célébrer une messe à Noël le 6 janvier, à Pâques, à la Toussaint et pour la commémoration du 24 avril 1915, date anniversaire du génocide. Pour les baptêmes, les festivités se déroulaient chez les parents du nouveau-né en présence de la famille et du parrain. Le prêtre venait lorsque plusieurs enfants pouvaient être baptisés le même jour.



Le révérend père Hagop Boyadjian prêtre en Cilicie en 1921 alors qu'il se battait avec les Français contre les Turcs. Une fois en France, il officia en Rhône-Alpes notamment à Lyon, Valence...

Coll. Dr Jean Boyadjian



Le père Hovhannès Ferhadian, prêtre à Saint-Étienne au début des années 1930.

Coll. Communauté arménienne de Saint-Étienne.

Rassembler les réfugiés

- 21 L'Église apostolique et ses associations ne s'occupaient pas uniquement d'organiser la vie religieuse des différentes communautés, l'entraide représentait l'autre grande activité de l'Église. Elle ne voulait pas non plus de conflit entre Arméniens et c'est souvent elle qui réglait les litiges entre membres de la communauté. À cette fin, un Comité des sages, ou Commission de conciliation, est créé à Valence en 1927.
- 22 L'entraide consistait d'abord à améliorer les conditions de vie des plus démunis, une tâche importante compte tenu du nombre de nouveaux arrivants, le plus souvent sans aucun bagage. L'aide était financière et consistait aussi à trouver un logement ou un emploi. Pour le logement, un meublé était recherché en attendant de trouver un appartement, souvent dans un quartier défavorisé, comme à Saint-Étienne où les Arméniens pouvaient se loger dans des immeubles insalubres de la rue Tarantaize, ou à Valence, dans les rues de la vieille ville, ou encore à Saint-Martin-d'Hères dans le quartier de la Croix Rouge. Quant au travail, il s'agissait de trouver une place en usine dans une entreprise de la commune d'installation où les réfugiés travaillaient comme manœuvres pour des salaires de misère. À Valence, l'UNA avait créé un office de placement en accord avec l'Office départemental pour répondre aux offres et aux demandes des Arméniens.
- 23 À la suite du génocide, beaucoup de familles furent décimées. La recherche des personnes disparues était à cette époque une des occupations de l'Église. Des familles furent dispersées et des réfugiés furent à la recherche de parents, frères, sœurs, enfants... fréquemment placés dans des orphelinats en Grèce ou en Orient en attendant une famille d'accueil ou leur majorité.
- 24 Cette recherche de personnes disparues était liée à la volonté de l'Église de reconstruire des familles en particulier en organisant des mariages entre orphelins.
- 25 « L'Église mère a un rôle spirituel certes, mais elle a pour rôle de transmettre la culture arménienne au travers de la langue et de l'écriture »⁹ : cette phrase du père Vartanian de Valence illustre un des rôles majeurs de l'Église apostolique. Lors de l'arrivée en France, des réfugiés ne parlaient que le turc. La langue arménienne leur était inconnue soit parce qu'elle n'était plus parlée dans leur région d'origine, soit parce que les autorités turques l'avaient interdite. L'Église prit rapidement des dispositions pour son enseignement en organisant des cours pour les adultes et surtout pour les enfants. Apprendre la langue pour les enfants c'était aussi connaître leurs racines, leur culture avec l'art et l'histoire. Cette école, appelée « école du jeudi », permettait aussi aux enfants d'apprendre le catéchisme de l'Église apostolique.
- 26 Parallèlement à l'apprentissage de l'arménien, une aide scolaire était dispensée avec l'enseignement du français et des cours de mathématiques, d'histoire, de géographie... Ces écoles étaient prises en charge par les différentes sections de l'Union nationale arménienne. À Valence, l'école créée par le père Bessag Sarkissian en 1928 prit son essor en 1933 sous l'impulsion du père Sahag Babikian. À Lyon et Décines, l'UNA, aidée par l'Organisation des mères arméniennes et des scouts arméniens, s'occupa de cinq maternelles fonctionnant une fois par semaine : les écoles de la rue Lafayette à Lyon, de Décines (2 écoles), de Bron et de Vaise¹⁰. L'école arménienne de Pont-de-Chéruy accueillait près de cent élèves à la fin des années trente.



L'école arménienne de Valence créée par le père Bessag Sarkissian, 1928-1929.
Coll. Marc Koharian.

- 27 Rassembler les réfugiés c'était aussi participer aux fêtes comme Noël, chaque 6 janvier, ou la fête du raisin le 15 août. C'était aussi la mise en place de mouvements de jeunesse avec les scouts arméniens à Vienne, Valence, Décines, les spectacles et les cérémonies. Ainsi les grands moments de l'histoire arménienne étaient célébrés avec l'anniversaire du génocide le 24 avril, la défense du christianisme arménien commémorant la bataille d'Avarair en 451, défaite arménienne mais victoire de la religion... Ces manifestations étaient souvent agrémentées de chorales, de danses, témoins de leur culture ancestrale.



Le père Bessag Sarkissian et la chorale de l'Église apostolique de Valence, début des années 1930.
Coll. privée.

Liens avec les autorités françaises

- 28 Les liens entre les Arméniens et la France sont très anciens et remontent au Moyen-Âge, au temps où le roi d'Arménie cilicienne appartenait à la famille des Lusignan, originaire du Poitou. Pour beaucoup de réfugiés, la France représentait un pays lié à leur histoire et aussi une terre accueillante après le génocide.
- 29 En 1925, le président du Conseil d'administration de l'UNA lyonnaise, Séropé Papazian, fit reconnaître son association par l'État¹¹. L'association représenta alors officiellement la communauté auprès des autorités administratives locales et donna aux Arméniens des informations sur le pays d'accueil. Les statuts de la section valentinoise stipulaient qu'elle avait la volonté « d'enseigner [aux membres] les lois du pays et de leur inspirer le respect de ces lois et la reconnaissance qu'ils doivent à la France pour l'hospitalité qu'elle a su si généreusement accorder ». Beaucoup de réfugiés arrivèrent en France sans papiers. Devenus apatrides pour la plupart, ils ne disposaient souvent que d'un laissez-passer leur servant de passeport émis par les premiers pays d'accueil. Une fois installés, l'administration leur délivrait un certificat Nansen, du nom de Fridjof Nansen, premier haut commissaire aux réfugiés de la SDN, leur servant de document d'identité.
- 30 Pour pallier ce manque de documents administratifs, le ministère de l'Intérieur admet en 1935 qu'« il y a lieu d'admettre pour les apatrides et réfugiés politiques étrangers en vue d'un mariage ou d'une action en justice la production d'actes de notoriété en lieu et place des pièces habituellement requises ». L'UNA facilitait ainsi la tâche des exilés. Son rôle était « d'intervenir auprès des autorités administratives locales pour faciliter les rapports entre ces dernières et les Arméniens dans des questions d'obtention de cartes d'identité, de naissance, de décès, de contestations... »¹².
- 31 Ce rôle, l'UNA de Valence le remplit en mai 1940 pour faire lever les restrictions qui interdisaient le déplacement des commerçants étrangers drômois en Ardèche. Le président de l'UNA, M. Nalbandian, écrivit alors au député-maire de la ville, M. Pécherot, que :
- Les commerçants arméniens, qui par un travail patient gagnent honnêtement leur vie, sont ainsi exposés à une situation particulièrement critique. L'application des mesures de restriction que notre Union a cru de son devoir de vous exposer, provoquerait inévitablement la paralysie complète de leur activité commerciale et les mettrait dans l'impossibilité de s'acquitter valablement de leurs obligations fiscales envers l'État. Notre Union apprécie à leur juste valeur dans les heures graves que nous traversons, toutes les mesures destinées à contrecarrer, dans tous les domaines, l'activité nuisible des indésirables, dans l'intérêt de la patrie et pour sa défense. Mais, étant donné que les Arméniens établis en France ne peuvent être assimilés aux étrangers de cette catégorie, notre Union, fidèle à son but de faciliter les rapports entre ses compatriotes et les autorités publiques s'est vu obligée de s'adresser à votre haute autorité et de soumettre le cas à votre bienveillante attention¹³.
- 32 C'est le commissaire de police qui répondit aux Arméniens par l'intermédiaire du député que c'est le préfet du département voisin qui accordait ou non l'autorisation de commercer dans sa circonscription.

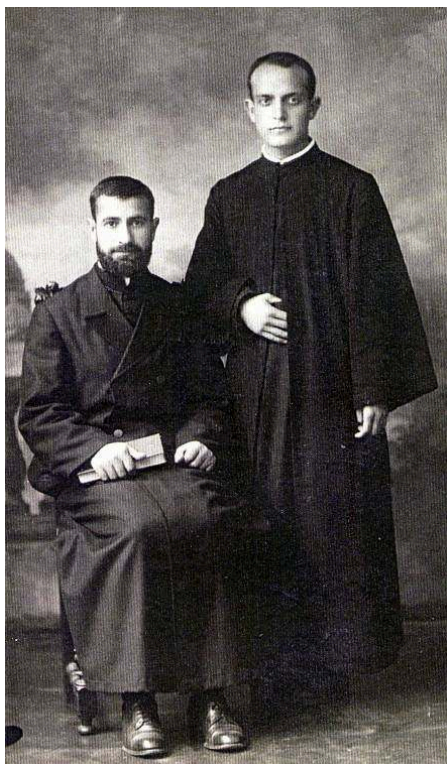


Certificat de mariage établi par la section valentinoise de l'UNA, 1929.
Coll. famille Der Tatéossian.

- 33 Le désir des Arméniens de vouloir être en bonne relation avec les autorités se remarque aussi avec leur participation à certaines manifestations officielles comme le 11 novembre¹⁴ en mémoire aux combattants de la Grande Guerre.
- 34 Cependant l'UNA n'échappa pas à la suspicion des autorités françaises. En 1928 la préfecture présentait l'UNA comme « une organisation qui ne semble pas, actuellement, se préoccuper de la politique française, arménienne ou étrangère. Toutefois, il y aurait lieu, pour le moment, de réserver cette dernière question et de surveiller cette association ».

Les catholiques arméniens

- 35 Les catholiques arméniens font remonter leurs origines à ceux qui acceptèrent les résolutions du concile de Chalcédoine en 451. La communauté s'agrandit grâce à la politique missionnaire de la papauté. Ne s'entendant pas avec le patriarche de Constantinople, ils durent subir les persécutions des apostoliques. C'est la raison pour laquelle l'abbé Mékhithar de Sébaste dut s'enfuir et se réfugier à Venise où se constitua l'ordre catholique des Mekhitaristes en 1717. L'institution de l'Église arménienne catholique remonte à 1740, lorsque le clergé élit l'archevêque Abraham Ardzvian, patriarche des Arméniens catholiques. Contesté par les apostoliques, le prélat ne put rentrer en Turquie ottomane et se réfugia au Liban. C'est dans ce pays, à Bzommar, que siégea un temps le patriarche avant son transfert à Constantinople au XIX^e siècle. Avec le génocide, le patriarche revint définitivement à Bzommar en 1928¹⁵.




Les pères catholiques Babian et Partamian St-Chamond, 1940.

Coll Jacqueline Clair.

- 36 En Rhône-Alpes, une première paroisse catholique fut établie à Lyon en 1925 par le père Stéphane¹⁶. Dès 1927, une Union des réfugiés arméniens catholiques de la vallée du Rhône fut créée et avait pour but de réunir les croyants de la région. Son siège était établi au 100, cours Lafayette. Si la présence catholique est attestée dans les différentes communes d'installation, c'est à Saint Chamond qu'elle était la plus importante. Les catholiques arméniens étaient peu nombreux mais des conversions eurent lieu dans l'entre-deux-guerres, notamment à Valence. Dans cette ville, des curés de l'hôpital baptisèrent et donnèrent des prénoms chrétiens non arméniens à quelques nouveaux-nés sans l'avis de leurs parents.
- 37 La volonté des catholiques français de convertir les jeunes Arméniens était manifeste. Dans un courrier du 12 novembre 1937, l'évêché de Valence écrivait à M. de Font Réaulx, président de la Société de Saint Vincent de Paul à Valence, son souhait de rendre plus efficace l'évangélisation des Arméniens de Valence, en particulier des enfants. Une autre lettre de M. de Font Réaulx, non datée mais écrite probablement à la fin des années trente, indique que :

La colonie arménienne est assez nombreuse, mais très peu, je dois le dire sur le terrain catholique, bien moins à coup sûr que les grégoriens qui ont un pape à eux, qui se remue passablement. [...] Par le fait d'une habitation assez longue, des baptêmes à l'hôpital, les catholiques ont fait quelques progrès mais assez limités. Je suis convaincu toutefois qu'avec de la persévérance, des conférences intéressantes, des causeries, on arrivera à un résultat [...]¹⁷.

DIOCESE DE Valence  Maternité de l'Hôpital
 DE Valence DE Valence

CERTIFICAT DE BAPTÊME

L'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1938
Kaladyjian Georges
 né régulier de Kaladyjian Benaron
 et de Simonian Hélène
 né à la Maternité de l'Hôpital
 le 19 Juin
 a été baptisé à l'église paroissiale de Maternité de l'Hôpital de Valence
 le 20 Juin
 Parrain : _____
 Marraine : Mlle Jeanne Mercier
 Signé au registre :

Pour copie conforme.
M. de la Roi de Catz de l'Hôpital de Val.
M. de l'Hôpital de Val.

Certificat de baptême catholique émis à l'hôpital de Valence arménienne concernant Georges Kaladyjian, la famille est bien de religion apostolique. Valence, 1938.
 Coll famille Kaladyjian/Ghougassian. Valence.

UNION NATIONALE ARMÉNIENNE
 ET
 CONSEIL DE L'ÉGLISE ARMÉNIENNE
 DE VALENCE ET ENVIRONS


N° 13

ACTE DE NAISSANCE ET DE BAPTÊME

L'Union Nationale Arménienne et Conseil de l'Église Arménienne de Valence et Environs certifie que Kaladyjian George Zakar fils de Mr. Chemaron et de Mme Wegenel née Simonian est né le 19 Juin 1938 à Valence France et a été baptisé dans l'Église Arménienne de Valence par le Rév. Père Babikian le 14 Août 1938 Mr. Ghougassian servait de parrain.

En foi de quoi, nous délivrons le présent certificat pour toutes fins utiles.

Fait à Valence, le 17 Août 1938



Certificat apostolique délivré par l'Union nationale arménienne concernant Georges Kaladyjian, la famille est bien de religion apostolique. Valence, 1938.
 Coll famille Kaladyjian/Ghougassian. Valence.

- 38 L'organisation de la vie religieuse est différente de celle des apostoliques. En effet, pouvant fréquenter les églises catholiques, les Arméniens n'eurent pas besoin de lieux de culte particuliers. Au début de leur arrivée en France, il n'y avait aucun curé. Les catholiques valentinois dépendaient de M^{gr} Bahabian qui siégeait à Aix-en-Provence¹⁸. Malgré ce manque, quelques prêtres officiaient dans la région dans les années trente, à Lyon, à Saint-Chamond, mais aussi à Valence et à Saint-Étienne. Bien qu'ils fussent très minoritaires, les catholiques arméniens eurent la même volonté que les apostoliques et participèrent aussi à la vie quotidienne des réfugiés à cette époque, en particulier des cours d'aide scolaire étaient aussi dispensés. Pendant plusieurs années, des pèlerinages étaient organisés pour les catholiques arméniens.



Pèlerinage à Lourdes. Autocar transportant catholiques arméniens et français. Lourdes, 1938.
Coll. Marie Ayvayan.

Le mouvement évangélique arménien

- 39 Le protestantisme arménien est récent. Il remonte à 1830, date à laquelle des missionnaires américains arrivèrent en Anatolie. Les Arméniens convertis subirent les persécutions du patriarcat de Constantinople. Les protestants étaient considérés par les apostoliques comme des hérétiques et des consignes très dures étaient données aux Arméniens de l'Empire à propos de l'attitude à tenir avec eux sous peine d'excommunication. Il ne fallait surtout pas les fréquenter. « Ce sont des ennemis de la sainte foi chrétienne, des destructeurs de la sainte Église et un opprobre pour la nation », déclaraient les autorités apostoliques au milieu du XIX^e siècle¹⁹. Les évangéliques ne purent ouvrir leur première église dans la capitale ottomane qu'en 1846. Le génocide provoqua un coup d'arrêt à leur développement mais le mouvement évangélique se reconstitua après 1920 à Alep et à Beyrouth²⁰.
- 40 Les protestants étaient les moins nombreux mais n'étaient pas inactifs. À Lyon se forma une communauté évangélique très dynamique. Dès 1924, une paroisse évangélique lyonnaise fut créée²¹. Les premières activités des évangéliques lyonnais s'effectuaient dans un local qui était occupé par les militaires américains pendant la première guerre mondiale au 75, avenue Berthelot. En 1925, une première réunion consultative des

Églises évangéliques arméniennes de France eut lieu à Lyon. Elle fut suivie par un synode, tenu chez le pasteur Joseph Barsumian en 1927, dont le but était de rassembler tous les Arméniens de cette religion. De ces événements, un bulletin mensuel, *Panpere*, fut publié²², des vocations pastorales naquirent et le colportage fut mis en place. C'est ainsi que Lyon vit son premier colporteur, Joseph Moussayan, tout comme la Drôme où un Arménien se déplaçait en vendant la Bible²³. Cela aboutit, en 1930, à la reconnaissance légale de l'Église évangélique arménienne de Lyon autour d'une quarantaine de personnes. En dehors de Lyon, des communautés arméniennes évangéliques s'installèrent dans la région : Bron, Décines, Grenoble, Lancey, La Tour du Pin, Pont-de-Chéruy, Vienne, Chasse-sur-Rhône, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Valence, Pont-d'Aubenas... Dans cette dernière commune s'étaient fixées en grand nombre des orphelines arméniennes embauchées par les ateliers de moulinaages Archambaud. Soit elles étaient déjà protestantes, soit elles se convertissaient sous l'action du pasteur Ghazarossian installé dans la cité.



Orphelines arméniennes protestantes. Pont-d'Aubenas, 1929-1930.
Coll. Communauté arménienne de Pont-d'Aubenas.

- 41 Dans l'entre-deux-guerres, les cérémonies religieuses se faisaient en général dans les temples français. À Valence, l'Église réformée autorisa leurs coreligionnaires Arméniens à célébrer leur culte tous les dimanches après-midi²⁴. Le pasteur remercia alors l'Église réformée :

La communauté arménienne protestante de Valence se fait un devoir de vous adresser la présente, pour vous prier de vouloir bien présenter au public ses sentiments de reconnaissance, et ses remerciements, pour le précieux concours moral et matériel qui lui a été prêté par l'Église et par ses frères français²⁵.

- 42 En dehors des activités religieuses, les évangéliques, bien que très peu nombreux, manifestèrent un enthousiasme particulier pour soulager la misère des Arméniens quelle qu'ait été leur religion. Comme les apostoliques, ils aidèrent leurs compatriotes à obtenir des documents administratifs, des logements et du travail. Au sein de l'Église lyonnaise, des cours de langue furent dispensés aux jeunes et des patronages étaient organisés l'été. Ces activités étaient aussi le fait des évangéliques de Valence où le

pasteur, Krikor Khayiguian, obtint de l'Église réformée de Valence une salle pour y organiser des réunions, une école et des cours d'arménien le dimanche vers 1938²⁶.

- 43 Une autre branche du protestantisme arménien fut formée à Valence par la Fraternité spirituelle. Cette Église, appelée aussi *Maranatha*²⁷ est :

Le produit d'un réveil religieux, d'un renouveau militant de la foi de nombreux Arméniens, au sein de la confession apostolique arménienne et de la confession évangélique arménienne, au sud-est de l'Anatolie, dans les circonstances du premier génocide perpétré au XX^e siècle²⁸.

- 44 C'est un « courant biblique conservateur pour répondre au scepticisme moderne et à une nouvelle menace de sclérose des institutions religieuses arméniennes »²⁹ fondé en 1911 à Aïn Tab (actuelle Gaziantep en Turquie). À la suite des dissensions entre l'Église évangélique arménienne d'Alep et la Fraternité spirituelle, une Église autonome de la Fraternité spirituelle fut créée en Syrie au lendemain de la Grande Guerre. Cette Église se répandit en même temps que l'exil des Arméniens après le génocide. En 1928, une scission s'opéra au sein de l'Église évangélique. Quelques uns partirent pour former la Fraternité spirituelle de Valence. Une maison, côte de la Voûte, fut acquise en 1930. Elle hébergea le pasteur et sa famille, M. Dikran Meguerditchian, et servit aussi de salle de culte. Une soixantaine de personnes avaient adhéré à cette Église dans les années trente. À cette époque, la fréquentation des bals et du cinéma de Valence était interdite pour les *Maranathas*. La Fraternité spirituelle ne créa pas d'école arménienne mais elle eut pour vocation de recueillir des orphelins qui se convertirent souvent à leur religion.



Membres de la Fraternité spirituelle (*Maranatha*). Valence, vers 1934.

Coll. Noémie Maghakian.

Conclusion

- 45 Au cours de son histoire l'Arménie a souvent été occupée par des puissances étrangères. Malgré la discontinuité d'un État indépendant, les Arméniens ont pu préserver leur culture et leurs traditions. La raison en est leur foi profonde et l'implication de leur Église au sein du *millet* pendant la période ottomane et au prolongement de celui-ci lors de l'exil après le génocide. L'Église apostolique a pu

maintenir son rôle dirigeant lors de l'arrivée des exilés en France. Elle a poursuivi sa mission d'être le trait d'union entre tous les Arméniens. Cependant, malgré son désir d'assurer la direction de la communauté, elle a perdu petit à petit son influence au cours des années. Si le manque de lieux de culte en est une des causes, les divergences politiques entre Arméniens en représentent une autre comme l'avait remarqué Roger Bastide au début des années trente³⁰. L'opposition, parfois violente, entre le parti Dachnak et les autres tendances arméniennes à propos de l'Arménie soviétique n'ont pas créé un climat favorable pour une réelle unité entre réfugiés.

- 46 Après la seconde guerre mondiale, la baisse de fréquentation de l'église a été de plus en plus sensible en particulier chez les jeunes de la troisième génération. Les sections de l'Union nationale arménienne continuèrent d'exister mais avec de moins en moins d'adhérents ; les réfugiés étant pour la plupart devenus français. Une autre difficulté apparaît avec le recrutement de nouveaux prêtres. En effet, l'Église peine à former de nouveaux ecclésiastiques. Cela va de pair avec la baisse de la fréquentation des lieux de culte. Jusqu'aux années 1960, le clergé arménien était constitué de personnes de la première génération arrivées en France. Ces cadres religieux disparaissant ou étant très âgés sont difficiles à remplacer. Actuellement, une nouvelle génération de prêtres est originaire du Proche-Orient et est formée dans cette région plus particulièrement au Liban.
- 47 Quant à l'Union nationale arménienne, elle se soucie toujours des intérêts collectifs de la communauté. L'école paroissiale existe toujours mais les cours dispensés portent uniquement sur l'apprentissage de l'arménien et sur l'étude de la religion apostolique. L'aide aux nécessiteux est encore une réalité mais elle concerne maintenant les personnes âgées et les migrants arrivant de l'Arménie caucasienne.
- 48 Les fêtes et commémorations, en particulier celle du 24 avril, sont toujours célébrées. Il est à noter que les divergences politiques entre Arméniens étaient telles que cet anniversaire n'a pu être célébré unitairement pendant des années malgré les demandes de l'Église apostolique et de l'UNA.



Membres de l'association culturelle apostolique (Éphorie) de Valence en 1960.

Coll. Monique Atamian.

- 49 Jusqu'en 2007, l'Église apostolique a gardé la même structure qu'à son arrivée. Aujourd'hui, il n'y a plus d'Union nationale arménienne ni d'éphories et les paroisses ne sont plus autonomes. Il n'y a désormais plus qu'un diocèse : le diocèse de France.
- 50 Quant aux protestants et catholiques arméniens, les premiers pratiquent toujours leur religion au sein de l'Union des Églises évangéliques arméniennes de France³¹ ; les seconds font partie du diocèse catholique de France appelé exarchat de France depuis 1960 puis Éparchie de Sainte-Croix depuis 1986³².

NOTES

1. Claire Mouradian, *L'Arménie*, Paris, PUF (Que sais-je), p. 18.
2. Rapport du commissariat spécial, préfecture du Rhône, à M. le ministre de l'Intérieur, 15 septembre 1928, AN, F⁷ 13346.
3. *Ibid.*
4. À Grenoble l'association porte le nom d'Association nationale arménienne.
5. Aïda Boudjikianian, « Les Arméniens dans la région Rhône-Alpes », *Revue de géographie de Lyon*, 1978, p. 161.
6. Clarisse Lauras, *Les Arméniens à Saint-Étienne, une escale dans un parcours migratoire ?*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2006, vol. 3, p. 114.
7. Article 20 des statuts de la section valentinoise de l'Union nationale arménienne.

8. Jean-Luc Huard, *Les Arméniens en Rhône-Alpes*, Veurey, Les patrimoines, Le Dauphiné Libéré, 2008, p. 16.
9. Lisa Teghonian, « Les Arméniens de Valence, l'Église apostolique arménienne », *France-Arménie*, mai 1991, p. 14.
10. Église apostolique de Lyon, *La communauté arménienne de Lyon et de la région Rhône-Alpes*, Coimbra (Portugal), Gráfica de Coimbra, 1998, p. 52.
11. *Ibid*, p. 30.
12. Article 2 des statuts de la section valentinoise de l'Union nationale arménienne, 1927.
13. Lettre du président de l'UNA au député-maire de Valence, le 13 mai 1940. AM Valence, 2 i 57.
14. C'est lors d'une manifestation devant le monument aux morts de Grenoble le 11 novembre 1943 que quatre Arméniens ont été arrêtés, avec 390 Français, puis envoyés en camp de concentration en Allemagne.
15. Claude Mutafian, « Arméniens catholiques et protestants », *Notre histoire*, n° 94, 1992, Paris, p. 57.
16. Cyril Le Tallec, *La communauté arménienne de France, 1920-1950*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 62.
17. Archives de la Société de Saint Vincent de Paul confiées à la Société d'archéologie, d'histoire et de géographie de la Drôme, Valence.
18. Roger Bastide, « Les Arméniens de Valence (1931) », *Bastidiana*, n° 23-24, 1998, p. 23.
19. Jean-Daniel Sahagian, *Le mouvement évangélique arménien*, La Bégude-de-Mazenc, édité par l'auteur, 1986, p. 26.
20. Claude Mutafian, art. cit.
21. René Léonian, *Les Arméniens de France sont-ils assimilés ?*, Issy les Moulineaux, édité par l'auteur, 1986, p. 66.
22. Jean-Daniel Sahagian, *op. cit.*, p. 138.
23. Registre des colporteurs, AD Drôme, 4 M 537.
24. Jean Fabre, « Le mois à Valence », *Le protestant valentinois*, n° 485, mai 1926.
25. *Ibid*.
26. Registre des délibérations du conseil presbytéral de l'Église réformée de Valence, séance du 13 octobre 1933.
27. *Maranatha* signifie « viens, ô notre Seigneur ! ». Elle signifie l'attente du retour de Jésus Christ.
28. Sylvain Aharonian, « les débuts de l'Église Maranatha au sein du mouvement évangélique arménien de Valence », *Revue drômoise*, n° 515, Valence, 2005, p. 83.
29. *Ibid*.
30. Roger Bastide, *op. cit.*, p. 22-23.
31. Jean-Daniel Sahagian, *op. cit.*, p. 138.
32. Joseph Kelekian, « L'Église arménienne catholique », *Azad Magazine*, n° 109, Grenoble, 2005, p. 13.

RÉSUMÉS

Véritable ciment du peuple arménien, l'Église apostolique a joué un rôle important dans l'histoire arménienne, que ce soit en Asie Mineure avant le génocide de 1915 ou après lors de l'exil dans les pays riverains de l'Empire ottoman. Dès les années 1923 et 1924, de nombreux réfugiés

débarquent à Marseille et beaucoup s'installent dans la vallée du Rhône à la recherche d'un travail et d'un toit. Remontant le couloir rhodanien, les Arméniens fondent des « colonies » plus ou moins importantes selon les possibilités d'emploi : Valence, Aubenas, Décines, Lyon... L'Église apostolique arménienne comme les Églises des minorités catholique et protestante ne sont pas insensibles au sort des exilés et ce sont elles qui vont d'abord aider les Arméniens à s'installer dans la ville. L'Église apostolique, représentant plus de 80 % des réfugiés, va jouer un rôle très important au sein des communautés en s'impliquant dans la vie quotidienne des Arméniens.

As a true cement of the Armenian people, the apostolic church had an important role in the Armenian history as well as in Asia Minor before 1915 genocide or after during the exile in the countries along the Ottoman Empire. In early 1923 and 1924, many refugees landed in Marseille and many of them took place in the Rhône valley to look for a job and a place to live. All along the rhodanian valley, the Armenians founded more or less important communities according to job facilities : Valence, Aubenas, Décines, Lyon... The Armenian apostolic church as well as the churches of the protestant and catholic minorities were not insensitive to the lot of the exile people and they were first to help the Armenians to set up in the city. The apostolic church which makes up more than 80 % of the refugees will have a very important role among the communities by getting involved in the daily life of the Armenians.

INDEX

Mots-clés : Arméniens, Église apostolique, entre-deux guerres, Union nationale arménienne

AUTEUR

JEAN-LUC HUARD

Enseignant en histoire et géographie au collège Gaston Bachelard à Valence, il est aussi membre du comité scientifique du centre du patrimoine arménien de Valence et doctorant (dernière année) à l'université Pierre Mendès France de Grenoble, la thèse ayant pour sujet : « les étrangers dans la Drôme dans l'entre-deux-guerres ». Il a collaboré à plusieurs revues dont la *Revue du monde arménien et contemporain*, *Hommes et migrations...* et ouvrages : *les Petites Italies dans le monde* (dir. : Marie Claude Blanc-Chaléard, Antonio Bechelloni, Bénédicte Deschamps, Michel Dreyfus et Eric Vial), *Arméniens et Grecs en diaspora* (dir. Michel Bruneau, Ioannis Hassiotis, Martine Hovanessian et Claire Mouradian)... Il a publié deux ouvrages :

- Jean-Luc Huard (dir.), *Les Arméniens de Valence, histoire et mémoire*, Valence, Sahgd (Revue drômoise), 2005.

- Jean-Luc Huard, *Arméniens en Rhône-Alpes, histoire d'une communauté*, Veurey, Éditions Le Dauphiné Libéré (les patrimoines), 2007.